



CLIMBLOCS

**PETITS BLOCS SOLIDES À FONCTIONS DÉSINFECTANTES
POUR DIFFUSION PROGRESSIVE DANS LES EAUX DES BACS
A CONDENSATS DES CLIMATISATEURS, ÉQUIPEMENTS
DE RÉFRIGÉRATION, HUMIDIFICATEURS D'AIR
à USAGES PROFESSIONNELS**



PROPRIETES :

CLIMBLOCS permet de réaliser un traitement préventif continu et de longue durée en libérant quotidiennement et de manière progressive les fonctions nettoyantes biocides dans l'eau de condensation recueillie dans le bac à condensats.

CLIMBLOCS évite l'obligation et les contraintes d'effectuer chaque jour un apport d'un désinfectant liquide dans les bacs.

CLIMBLOCS est **NON CAUSTIQUE** (Sans soude ni potasse) **NON CORROSIF** car sans eau de javel ou chlore, n'émet pas de vapeurs corrosives ou d'odeurs et ne détériore pas les surfaces, bacs métalliques à condensats, grilles, filtres, plateaux, ventilateurs et surfaces en inox ou alliages légers, alu, surfaces peintes ou chromées, plastiques, etc...

CLIMBLOCS a une efficacité bactéricide testée selon la Norme NF EN 1276 (5 Minutes) à 4 % (PV NL / 10302 / 1)

CLIMBLOCS empêche le développement :

- Des bactéries et autres microorganismes, algues, sources des émissions **MALODORANTES** dans les locaux
- Evite la diffusion des contaminations microbiennes
- Evite la formation de boues ou slimes, de biofilms, qui obstruent les orifices d'évacuations des eaux de condensats et provoquent le débordement des bacs.

COMPOSITION :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Aspect	Petit bloc cylindrique de 38g
Réaction chimique	Faiblement alcaline
Masse volumique	1300g/l +/-20g/l
Parfum	Sans

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

SARL au capital de 5 000 € - RCS Niort B 479 221 905- SIRET 479 221 905 00025 - APE 4778C - TVA FR 15 479 221 905

UTILISATIONS :

CLIMBLOCS est utilisé par et pour :

- ▶ Equipementiers, installateurs de matériels de climatisation et de froid commercial ou industriel.
- ▶ Services de maintenance des équipements de climatisations ou de réfrigérations.
- ▶ Bacs à condensats des batteries froides équipant les centrales de traitement d'air ou des chambres froides, installations frigorifiques, véhicules, vitrines, étals et tables réfrigérées, tunnels de congélation, bacs des humidificateurs pour air conditionné, réservoirs à eau condensée des climatiseurs mobiles.

MODE D'EMPLOI :

Placer 2 blocs au milieu du bac à condensats sous l'évaporateur, traitement à renouveler tous les mois sauf les mois très chauds où la dose passe à 2 blocs tous les 15 jours. L'apport régulier de l'eau de condensation libère progressivement le biocide contenu dans le bloc à solubilité lente.

Usage Biocide TP 02
CHLORURE D' ALKYL DIMETHYL BENZYL AMMONIUM 94.05 g/kg

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Stocker hors de portée des enfants et à l'abri du gel. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter le contact à chaque utilisation. Porter des gants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes. Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur l'emballage. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après contact avec de l'eau, sa durée d'action peut être stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs jours dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.